

Tarif ANNÉE 2026/2027

Adhésion individuelle aux Randonneurs Norvillois

■ 48 euros

Décomposition du coût :

▪ Licence Fédération Française Randonnée Pédestre <u>avec assurance</u> (*) :	31,00€
▪ Cotisation AMSL	5,00€
▪ Générations Mouvement (agrément Tourisme et assurance)	6,55€ (*)
▪ Section randonneurs	5,45€

Pour les familles (enfants inclus), le montant de la licence FFRP est de **62€**, les cotisations AMSL et Générations Mouvement sont individuelles.

- **Pour les adhérents qui payent la cotisation AMSL dans une autre section, déduire 5€ par personne et mentionner la section choisie sur le bulletin d'inscription.**
- **Pour les adhérents qui prennent leur licence dans un autre club, déduire 31€ par personne.**
- **Pour les adhérents qui prennent une licence avec option Accidents Corporels ou Multi loisirs, merci de contacter le club avant règlement.**

(*) Responsabilité Civile et Protection Juridique ; les autres garanties dans le cadre de l'AMSL et de Générations Mouvement. Pour les participants à un séjour, une « contribution voyage » de 2% du prix du séjour sera due.